

**RAPPORT DE LA COMMISSION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

Postulat Raphaël Mahaim et consorts - Remplacer le Produit intérieur brut (PIB) par le Bonheur vaudois brut ou le Donut vaudois !

1. PRÉAMBULE

La commission a siégé à distance par le biais du système de visioconférence, Webex Teams, mis à disposition des commissions parlementaires du Grand Conseil, le jeudi après-midi 24 juin 2021. Elle était composée de Mesdames les Députées Florence Bettschart-Narbel, Marion Wahlen ainsi que de Messieurs les Députés Fabien Deillon, Salvatore Guarna, Raphaël Mahaim, Daniel Ruch. Madame la Députée Muriel Thalman a été confirmée dans son rôle de présidente-rapporteuse.

Ont également participé à cette séance : Monsieur le Conseiller d'État Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures (DFIRE) et Monsieur Gilles Imhof, directeur de Statistique Vaud (STATVD).

Monsieur Fabrice Lambelet, Secrétaire de commissions parlementaires au Secrétariat général du Grand Conseil (SGC), a rédigé les notes de séance et en est vivement remercié.

2. POSITION DU POSTULANT

Le postulant estime que les indicateurs de performance utilisés par le Canton, en particulier le Produit intérieur brut (PIB), ne reflètent que très partiellement la réalité, une augmentation du PIB pouvant être liée à une péjoration du bien-être social (par exemple l'augmentation du nombre d'accidents de la circulation qui engendre une augmentation des dépenses dans le domaine de la santé) ou environnemental : il lui paraît donc opportun de s'intéresser à d'autres indicateurs de performance qui intègrent des aspects liés au développement durable dans l'analyse quantitative, comme le Bonheur national brut (BNB) utilisé au Bhoutan, le concept de budget vert, qui comprend des analyses quantitatives de l'état des ressources et qui a été introduit par la France, ou la modélisation de la théorie du donut.

Il existe aussi des indicateurs alternatifs qui fonctionnent, comme l'Indice de développement humain (IDH) qui est devenu l'un des principaux indicateurs en politique internationale et est autant utilisé que le PIB, même s'il souffre aussi de limites.

Il précise enfin que son postulat vise à lancer une réflexion difficile dans le domaine de la statistique, afin de réorienter la manière de mesurer la performance économique.

3. POSITION DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'État relève qu'un objet similaire a été balayé aux Chambres fédérales et déclare qu'il n'est pas favorable au postulat pour les raisons suivantes :

- ⌘ le PIB mesure surtout les aspects quantitatifs : il permet de mesurer la croissance et son évolution dans le temps, fait fonction de mesure internationale et présente l'avantage d'être fondé sur une équation qui se base sur des éléments techniques et objectifs, contrairement au bonheur ou au bien-être social qui sont subjectifs ;

- ⌘ la théorie du donut est complexe et donc difficile à mettre en place, car elle exige de mesurer la consommation des ressources utilisées, pour chaque industrie et service, en rapport avec la valeur ajoutée produite ;
- ⌘ le Canton publie une quinzaine d'indicateurs en lien avec le développement durable ainsi que trois pages consacrées au PIB (annuaire de STATVD) ;
- ⌘ STATVD s'appuie sur les données existantes et ne dispose pas des ressources nécessaires au développement de nouveaux indicateurs qualitatifs ;
- ⌘ un certain nombre de pays ou régions ont tenté de développer des indicateurs plus qualitatifs, vu les lacunes du PIB, mais qu'aucun n'a réussi à obtenir l'adhésion générale ;
- ⌘ le Bhoutan est un état totalitaire et monarchique, au taux d'analphabétisme élevé et à l'espérance de vie inférieure à celle de la Suisse (entre 70 et 71 ans pour les hommes et de 72 ans pour les femmes) et qu'avec l'essor d'Internet les habitants s'éloignent peu à peu de la théorie du bonheur pour s'intéresser à l'acquisition de biens de consommation.

4. DISCUSSION GÉNÉRALE

La grande majorité de la commission se déclare peu favorable à ce postulat pour les raisons suivantes :

- ⌘ il existe déjà d'autres indicateurs permettant d'effectuer une comparaison plus qualitative, comme le chômage ou le classement de l'International Institute for Management Development (IMD), mais tous les États continueront à utiliser le PIB afin d'assurer la comparaison entre eux ;
- ⌘ les indicateurs doivent être les plus objectifs possibles et permettre la comparaison ;
- ⌘ le développement de nouveaux indicateurs qualitatifs est de la compétence des universités ;
- ⌘ la théorie du donut ne permet pas d'allier les enjeux de la justice sociale et les enjeux environnementaux ;
- ⌘ la récente publication de l'Agenda 2030, par le Conseil d'État, montre la voie d'une économie plus juste socialement et plus durable.

5. VOTE DE LA COMMISSION

La commission recommande au Grand Conseil de ne pas prendre en considération ce postulat par 5 voix pour et 2 voix contre.

Pully, le 13 juillet 2021.

La présidente-rapportrice :
(*Signé*) Muriel Thalmann